

La compétence *avant tout*



René Henry a retrouvé un emploi après deux ans et demi de chômage et le RMI. À 54 ans, sa vie a pris un nouveau départ.

C'est la pause déjeuner. En sifflotant, René Henry rentre le matériel qui la journée est offert aux regards des passants : tondeuses à gazon, motoculteurs et une poubelle géante... Embauché en CI-RMA (Contrat d'insertion – Revenu minimum d'activité) sous la forme d'un CDI depuis décembre dernier par le magasin de bricolage Weldom à Charny, cet ancien bénéficiaire du RMI (Revenu minimum d'insertion) est, comme il l'indique, l'artisan d'une vraie « réinsertion réussie ».

René Henry avait toujours travaillé jusqu'à ce jour de 2002 où il a perdu son emploi : mécanicien automobile, marin dans la marine marchande (pendant 6 ans), électricien bâtiment, chauffeur-livreur ou bûcheron, il a touché à tout et le travail ne lui fait pas peur. Et pourtant, impossible de retrouver la moindre activité professionnelle. Si bien qu'il glisse ensuite vers le RMI. « Je

n'arrêtais pas de faire des démarches. Je voyais ma référente du Conseil Général toutes les semaines, je me suis présenté partout mais personne n'a voulu de moi. » Et pour cause... René Henry a un handicap : il est âgé de 54 ans ! Et à l'heure où les discriminations à l'embauche sur des critères d'âge commencent à être dénoncées, lui en fait clairement les frais. « Dès que j'arrivais les patrons me disaient que j'étais trop âgé. Ils ne cherchaient même pas à savoir si j'avais les compétences pour le poste. »

Une page tournée

Jusqu'au jour où il entend parler d'une place qui se libère au magasin Weldom de Charny, commune où il réside. « Lorsque je me suis présenté avec mon CV ils avaient déjà trouvé quelqu'un, mais cette personne n'est pas restée alors les patrons m'ont appelé. » « Je lui ai téléphoné un vendredi soir pour lui demander s'il pouvait venir dès le lendemain parce que nous avons beaucoup de travail,

et le samedi après-midi il était là, se souvient Nicole Moricard. Il a travaillé une semaine en duo avec notre salarié sur le départ, mais étant donné qu'il connaissait le métier il n'y a eu aucun souci. »

Et l'âge alors, pas un frein ? « Ah mais pas du tout, s'insurge la responsable du magasin. Nous cherchions quelqu'un, l'âge n'était pas pour nous un critère. Le lieu de vie plutôt : ayant un magasin à Charny nous voulions privilégier quelqu'un d'ici. » Une humanité qui a payé puisque René Henry bénéficie, les six premiers mois, d'un contrat aidé.

Il rayonne. « Ce qu'il y a de bien, c'est que Madame et Monsieur Moricard ont cherché la compétence avant l'âge. Ils ont vu que j'avais du métier et ils n'ont pas de souci à se faire, je fais mon boulot. Je suis content, je n'ai plus à me demander chaque fin de mois comment je vais payer tout ce qu'il y a à payer. Une page s'est tournée pour moi. »